

■ L'OEUVRE HUMANITAIRE POUR LA PROTECTION ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT EN DIFFICULTE, O. P. D. E., à Meyrin, chemin de l'Avanchet 28A, c/o Venant Wege Nzomwita. Nouvelle association. Statuts du: 10.11.2003. But: défendre les droits de l'Enfant en difficulté; cultiver et promouvoir le développement intégral de l'enfant en difficulté; promouvoir la solidarité, la coopération et la fraternité entre les enfants; lutter contre la malnutrition; lutter contre l'analphabétisme des enfants; assurer la protection de l'enfant contre toutes formes de négligence, de cruauté, d'exploitation et de discrimination; créer, dans la mesure de ses possibilités, des foyers pour accueillir et former les enfants en situation fragile ou délicate. Ressources: cotisations; dons et legs; subventions octroyées par les partenaires locaux et internationaux; produit éventuel de ses activités ou de ses membres pour un autofinancement. Administration: comité exécutif. Signature individuelle de Wege Nzomwita Venant, du Burundi, à Meyrin, président.
Journal no 474 du 13.01.2004
(02077154 / CH-660.0.093.004-4)